

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

L'acharnement du gouvernement contre le 1^{er} mai doit cesser !

La CGT dénonce le vote au Sénat ce jour, du projet de loi élargissant le travail le 1^{er} mai aux salarié-es des boulangeries et fleuristes artisanales.

Depuis 1 an, le gouvernement s'acharne à vouloir voler le 1^{er} mai aux salarié-es, seul jour férié obligatoirement chômé et rémunéré. Prêts à tout, ils ont même lors de ce 1^{er} mai 2026, appelé à la fraude des patrons de boulangeries et fleuristes, allant à l'encontre de la loi et s'attaquant à l'indépendance de l'inspection du travail.

Cette obstination des parlementaires, de répondre aux demandes du patronat, et en particulier des lobbys des grands groupes de boulangeries et de fleuristes industrielles, est scandaleuse.

Alors que les prix ne cessent d'augmenter, que les fermetures d'entreprises se multiplient, et que les travailleurs et travailleuses peinent à joindre les deux bouts, le gouvernement n'a-t-il pas mieux à faire ? L'urgence c'est d'augmenter les salaires, et de lutter contre la vie chère.

L'actuel projet de loi présenté au Sénat, demeure plus large qu'annoncé par le gouvernement à l'intersyndicale. En effet, il ouvre l'élargissement du travail le 1^{er} mai, aux entreprises allant jusque 250 salarié-es ! On est loin du petit commerce indépendant.

Enfin, comment prévoient de répondre les sénateur-trices et le gouvernement aux salarié-es qui se retrouveraient obligés de travailler le 1^{er} mai ? Quels transports, quels moyens de garde pour les enfants ? Par ailleurs, le payé double et le volontariat sont deux autres mensonges, comme l'a déjà démontré le travail le dimanche.

Cependant rien n'est joué d'avance. Alors que la proposition de loi initiale, envisageait l'ouverture très large le 1^{er} mai, aux IKEA, grandes surfaces et commerces de bouche, les mobilisations de la CGT et de l'intersyndicale a permis de faire reculer le gouvernement et resserrer le champ envisagé.

La CGT continuera de maintenir la pression sur les parlementaires, et le gouvernement, pour empêcher ce projet de loi d'aboutir. Projet de loi au service des grandes groupes, au détriment des petits commerces indépendants de proximité et des droits de tous les salarié-es ! Les organisations syndicales mettront tout en œuvre pour ne pas se faire voler LE jour férié des salarié-es qu'est le 1^{er} mai !

La priorité c'est augmenter les salaires pour vivre de leur travail et pouvoir partir en congés, pas d'amoindrir les droits des travailleuses et travailleurs en leur supprimant un jour férié.

A Montreuil, le 16 juin 2026